Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260409-2026_03_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 3 avril 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, Mme Morgane CANTE, M. Fabien TOUREAUX, Mme Muriel ROBLIN, Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, M. Jean-Marc KERBELLEC, M. Antoine BLOUIN, Mme Françoise JAFFRÉ, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL, M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, Mme Lydia DRÉANO, M. Jean-Michel LERY, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, M. Bernard CATEAU, M. Olivier GUILLO, Mme Catherine GUILLEVIC (nouvellement installée suite à la démission de M. Daniel RICAUD), M. Pierre GRARE (nouvellement installé suite à la démission de Mme Edith GUILLEVIN PALLU).
- Absents ayant donné pouvoir : M. Michel COUTURIER à M. Antoine BLOUIN, Mme Hélène MONTOUT à Mme Morgane CANTE, Mme Lili SEBESI à M. Gaëtan MALARDÉ.

Mme Muriel ROBLIN est nommée secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Question n°16 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA SEM XSEA

EXPOSÉ de M. Gaëtan MALARDÉ, maire

La société d'économie mixte XSEA a été fondée en 2011 à l'initiative conjointe de Lorient Agglomération et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle rassemble aujourd'hui à son capital une dizaine d'actionnaires avec l'objectif de porter des investissements structurants dans les domaines de l'immobilier d'entreprises et des énergies renouvelables à l'échelle de notre territoire.

La commune est actionnaire de la Société d'économie mixte X-SEA et suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation du (des) représentant(s) à l'assemblée générale des actionnaires ainsi qu'à l'assemblée spéciale des communes.

DÉLIBÉRÉ

— VU le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

— VU le code de commerce ;

Le conseil municipal décide à 23 voix POUR et 6 ABSTENTIONS :

— DE DÉSIGNER Nastasia Dufour pour assurer la représentation de la collectivité au sein de l'assemblée générale des actionnaires de la Société d'économie mixte X-SEA ;

— DE DÉSIGNER Philippe Le Corre pour assurer la représentation de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale des communes de la Société d'économie mixte X-SEA.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260409-2026_03_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

Pièces jointes au projet :
– Néant.
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Fait à Riantec, le 16 avril 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 (MORBIHAN)

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN